

Considering, however, that no decision on any of the possible forms of action indicated in the Executive Secretary's report is practicable without a prior examination by experts of the whole problem,

Resolves that the Executive Secretary shall, for the consideration of the Commission or its subsidiary bodies, prepare in consultation with the International Monetary Fund, the International Bank for Reconstruction and Development and any expert sub-committees that may be set up to deal with specific fields of industry, a report on :

(i) The factors affecting the balance of payments situation of each country of the ECAFE region experiencing a dollar shortage, unless such analysis is already included within the scope of the investigations undertaken by the International Monetary Fund ;

(ii) The measures already taken or contemplated by each such country to relieve the shortage, including measures to secure external credits or loans for the purpose of financing either specific projects or general import needs not specifically related to any projects, to stimulate private foreign investment, and to attain such volume and direction of imports and exports, both visible and invisible, as will result in the maximum possible economy and expansion of available foreign exchange resources ;

(iii) The extent to which the shortage is likely to be remedied by these measures ; and

(iv) Any other measures required.

7. TRAVEL FACILITIES

Resolution adopted on 5 April 1949
(E/CN.11/AC.11/5)

The Committee of the Whole,

Considering that one of the primary needs of the region for development of industry is technical training, and that facilities for such training are confined to relatively few centres,

Desiring also to promote the trade of the region,

Considering that stimulation of tourist traffic would be the means of making available additional dollar and other foreign exchange, and

Taking into account the fact that regulations relating to custom, passports, immigration, health, currency and exchange act as a hindrance and to some extent a deterrent to the free movement of students, traders and tourists,

Resolves :

1. (a) That a Working Group be appointed immediately by the secretariat to survey the problems mentioned in paragraphs (c), page 30, and (e), page 31, of document E/CN.11/183 in order to provide the countries concerned with the information and suggestions necessary to attain by

Considérant, toutefois, qu'il n'est guère possible de prendre aucune décision sur aucune des mesures éventuelles indiquées dans le rapport du Secrétaire exécutif, avant que des experts ne fassent une étude de l'ensemble du problème.

Décide d'inviter le Secrétaire exécutif à préparer, pour être examiné par la Commission ou par ses organes subsidiaires, en consultation avec le Fonds monétaire international, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et tous sous-comités d'experts qui pourraient être créés pour traiter de certaines branches spéciales de l'industrie, un rapport sur :

i) Les facteurs qui affectent la situation de la balance des paiements de chacun des pays de la région de la Commission qui souffrent de la pénurie de dollars, sous réserve toutefois que cette analyse ne soit pas déjà comprise dans le domaine des recherches effectuées par le Fonds monétaire international ;

ii) Les dispositions déjà prises ou envisagées par chacun de ces pays pour remédier à cette pénurie, y compris les mesures destinées à assurer des crédits ou des emprunts extérieurs dans le but de financer, soit des projets spécifiques, soit les importations nécessaires d'ordre général qui ne sont directement rattachées à aucun de ces projets, pour stimuler les placements étrangers privés et pour obtenir un volume d'importations et d'exportations, à la fois visibles et invisibles, à destination de pays choisis, qui aurait pour résultat d'économiser le plus possible les ressources de devises disponibles et de les accroître ;

iii) La mesure dans laquelle cette pénurie peut être allégée par les dispositions précitées ; et

iv) Toutes autres mesures qui seraient nécessaires.

7. FORMALITÉS DE FRONTIÈRES

Résolution adoptée le 5 avril 1949
(E/CN.11/AC.11/5)

Le Comité plénier

Considérant que la formation technique constitue l'un des besoins primordiaux pour le développement industriel de la région et que les possibilités de formation technique ne se trouvent que dans un nombre relativement réduit de centres,

Désireux également de développer le commerce de la région,

Considérant que le développement du tourisme constituerait un moyen de se procurer des dollars et autres devises,

Tenant compte du fait que les formalités relatives aux douanes, aux passeports, à l'immigration, au contrôle sanitaire, à la monnaie et aux devises constituent une entrave et, dans une certaine mesure, un obstacle au libre mouvement des étudiants, des commerçants et des touristes,

Décide :

1. a) De faire désigner immédiatement par le secrétariat un groupe de travail chargé d'étudier les problèmes mentionnés au paragraphe c, page 29, et e, page 31, du document E/CN.11/183, en vue de soumettre aux pays intéressés les informations et les propositions nécessaires pour atteindre dans

their common effort the aims contained in the preamble, and especially

- (i) To survey the existing situation with respect to travel facilities generally and especially in respect of the regulations listed in the preamble, and to consider to what extent these regulations can be simplified and co-ordinated ;
- (ii) To consider what other impediments to freedom of travel at present exist and how far they could be removed ;
- (iii) To obtain information, especially through the United Nations, of any work done in this field in other parts of the world and to consider how far any agreements or conventions arrived at elsewhere apply in this region ;

- (iv) To consider what other measures, including the establishment of national tourist organizations and improvement of hotel accommodation, can be taken to stimulate tourist traffic ;

(b) That this Working Group might consist of from three to five members selected from travel agencies operating in the region, co-opting representatives of local agencies in each country. It is hoped that their travelling expenses would be met by the tourist organizations of the different countries ;

(c) That the Working Group submit a report within three months after its establishment ;

2. That an *ad hoc* representative Sub-Committee on Travel be established ;

- (i) To examine the reports of the Working Group and any other suggestions in this field ; and
- (ii) To suggest or take action on any practical measures arising therefrom ;

Recommends that governments represented on the Sub-Committee give very favourable consideration to its resolutions.

8. SECRETARIAT STAFF

Resolution adopted on 5 April 1949
(E/CN.11/AC.11/7)

The Committee of the Whole

Resolves that the staff of the secretariat of the Economic Commission for Asia and the Far East be suitably strengthened to enable it to carry out the new tasks laid upon it.

C. SUBMISSION OF A DRAFT RESOLUTION FOR CONSIDERATION BY THE ECONOMIC AND SOCIAL COUNCIL AT ITS NINTH SESSION

157. The President of the Economic and Social Council has expressed to the Chairman of the Economic Commission for Asia and the Far East a desire that the Commission, when making its full annual or interim report to the regular session of the Council, should include draft resolutions which might be considered by the Council at the same time as the report.

un effort commun les buts mentionnés dans le préambule de la présente résolution, et particulièrement

- i) D'examiner la situation actuelle en ce qui concerne les formalités de frontière en général et, en particulier, les formalités dont la liste figure au préambule de la présente résolution, ainsi que d'étudier dans quelle mesure il serait possible de simplifier et de coordonner ces formalités ;
- ii) D'étudier quels autres obstacles s'opposent actuellement à la liberté des voyages et dans quelle mesure ils peuvent être éliminés ;
- iii) De s'informer, spécialement auprès de l'Organisation des Nations Unies, de tous travaux faits en cette matière dans les autres parties du monde et de rechercher dans quelle mesure tous accords ou toutes conventions qui auraient été conclus ailleurs sont applicables à la région de la Commission ;
- iv) D'examiner quelles autres mesures, y compris la création d'organisations nationales de tourisme et l'amélioration des hôtels, pourraient être prises pour encourager le tourisme ;

b) Que ce groupe de travail pourra se composer de trois à cinq membres choisis dans les agences de voyage qui fonctionnent dans la région, lesquels coopteront des représentants d'agences locales dans chaque pays. Le Comité espère que les frais de voyage de ces experts seront couverts par les organisations de tourisme des divers pays ;

c) Que le groupe de travail présentera un rapport dans trois mois à compter de sa création ;

2. De créer un sous-comité spécial du tourisme de caractère représentatif chargé :

- i) D'examiner les rapports du groupe de travail et toutes autres suggestions présentées dans ce domaine ;
- ii) De proposer ou de prendre toutes mesures d'ordre pratique qui en résulteraient ;

Recommande que les gouvernements représentés au Sous-Comité étudient très favorablement les résolutions du Sous-Comité.

8. PERSONNEL DU SECRÉTARIAT

Résolution adoptée le 5 avril 1949
(E/CN.11/AC.11/7)

Le Comité plénier

Décide de renforcer le personnel du secrétariat de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient pour lui permettre d'exécuter les nouvelles tâches qui lui sont confiées.

C. PROJET DE RÉSOLUTION PRÉSENTÉ AU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL POUR EXAMEN AU COURS DE SA NEUVIÈME SESSION

157. Le Président du Conseil économique et social a exprimé au Président de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient le vœu que la Commission, lorsqu'elle présentera son rapport définitif annuel ou son rapport provisoire à la session ordinaire du Conseil, y comprenne les projets de résolution que le Conseil pourrait examiner en même temps que le rapport.